



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Histoire de l'art et archéologie

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : Paris 1 pour le parcours « Archéologie et Environnement »

Mention : Histoire de l'art et archéologie

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140007361

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Il s'agit d'un renouvellement procédant d'une rationalisation « radicale » (ainsi que l'indique le rapport de présentation) à deux spécialités (*Histoire de l'Art et Archéologie*) et surtout à deux parcours chacune (quatre au total au lieu de sept antérieurement) :

- 1. *Histoire de l'Art*

a/ *Recherche en histoire de l'Art antique, médiéval, moderne et contemporain*

b/ *Formation internationale en histoire de l'Art ;*

- 2. *Archéologie*

a/ *Archéologie des mondes anciens et médiévaux*

b/ *Archéologie et Environnement.*

Il est à noter qu'une autre spécialité à finalité professionnelle (« *Médiation culturelle, patrimoine et numérique* ») cohabite avec l'Université de Paris 8 en 2012 complète ce dispositif.

Hormis l'acquisition de compétences génériques en Sciences Humaines (maîtrise de la gestion d'information, maîtrise des règles et principes de la recherche), les objectifs visés sont distincts entre Histoire de l'Art et Archéologie en fonction des objets. Il s'agit pour la première d'identifier, de décrire, d'étudier et d'interpréter les œuvres d'art (meubles et immeubles) et d'apprendre à en organiser l'accès matériel et intellectuel. Pour l'Archéologie, les étudiants diplômés « doivent être en mesure de collecter et analyser les données archéologiques, analyser les vestiges de l'occupation humaine, étudier et valoriser l'occupation du sol comme composante des paysages ».

Cette mention recouvre de larges domaines chronologiques (de l'Antiquité à nos jours) et géographiques (Occident et Proche-Orient). Les mutualisations internes sont importantes, en particulier au niveau du M1 qui comprend un module de pré-professionnalisation (durée : 24 heures) de même que les stages obligatoires pour chaque année dans chacune des spécialités. L'un des quatre parcours (*Archéologie et environnement*) est mutualisé avec l'Université Paris 1. Les volumes horaires d'enseignement sont dégressifs. La rédaction du mémoire de recherche fait l'objet d'un suivi noté à chaque fin de semestre.

Synthèse de l'évaluation

- **Appréciation globale :**

L'architecture de cette formation est claire. Pour autant, la cohérence d'ensemble et l'articulation théorique autant que pratique entre *Histoire de l'Art et Archéologie* restent à parfaire ou à expliquer de façon plus complète : on note que les enseignants-chercheurs sont identiques dans les deux spécialités pour les périodes ancienne et médiévale. Un fort déséquilibre est toutefois notable entre les deux spécialités : 32 étudiants inscrits en M1 M2 Archéologie qui atteignent un taux de réussite de l'ordre de 70 % (2007-2010) contre 147 étudiants en Histoire de l'Art pour un moindre taux moyen de réussite et d'aspect plus aléatoire, entre 50% et 76 % selon les années (2007-2011).

Des « compétences comportementales » communes sont mentionnées dont les critères sont ceux de la persévérance pour un travail individuel, l'aptitude au travail d'équipe, la force de conviction : les modalités d'accompagnement pédagogique et d'appréciation de ces compétences interrogent.

Le positionnement au sein de l'établissement n'est pas abordé et l'on pourra s'interroger sur les liens avec d'autres disciplines (Histoire, sociologie, épistémologie - s'agissant entre autres d'aborder les « représentations »). Le seul enseignement transversal dispensé concerne les langues. Le positionnement de cette mention portée par Paris 10 est justifié par son partenariat avec les Universités de Paris 1 et de Paris 4, comme membres fondateurs de l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art) : toutefois rien n'est explicité de cette intégration et rien ne transparaît de l'incidence de cet institut dans les parcours décrits. Le marché de l'art et les ressources muséales de l'agglomération parisienne sont invoqués comme débouchés privilégiés dans le domaine. Mais au chapitre des entreprises partenaires, la réponse indiquée est : « sans objet ». L'insertion professionnelle ne fait l'objet d'aucun bilan en l'état (malgré l'ancienneté de la formation sous forme différente, certes) : l'appréciation de ce facteur, renvoyée à la prochaine habilitation, apparaît trop vague.

De même, malgré un partenariat indiqué avec l'ENS Ulm, l'École du Louvre et le Centre de Recherche des Musées de France, on ne saisit guère la nature exacte de ces accords : s'agit-il de lieux d'accueil des stages ? Rien ne le précise. Les liens pédagogiques avancés avec Paris 4, Paris 1 (hors partenariat de la spécialité *Archéologie et environnement*), l'EHESS ou l'EPHE, ou l'ENS ne sont pas intégrés dans la maquette, mais subsistent seulement à l'état de « possibilités » pour les étudiants. La nature des stages et leurs lieux en *Histoire de l'Art* comme en *Archéologie* ne sont pas indiqués, aucun musée n'est cité : des exemples seraient bienvenus. La relation avec « l'École internationale de printemps en histoire de l'art » dont les sessions se

tiennent annuellement dans les divers pays d'Europe n'offre guère qu'une virtualité « d'auditeurs » aux étudiants. Le mécénat de la Terra Foundation for American Art permet l'établissement d'un programme sur l'histoire de l'art américain en anglais : son inscription dans la maquette de la mention est affirmée (p. 19), mais pas explicitée dans le récapitulatif des enseignements (maquette, p. 6-7) où on ne la retrouve guère de façon lisible. Aucune université étrangère n'est citée, ce qui semble anormal dans la présentation d'un des parcours défini comme international.

La cohérence du pilotage est actuellement peu marquée : absence de conseil de perfectionnement, pas de structure de concertation ou d'évaluation. Les finalités et débouchés sont peu explicites. L'ensemble des critères d'évaluation sont renvoyés à la prochaine campagne. S'agit-il d'un manque d'intérêt pour un suivi d'ensemble ?

- Points forts :
 - Des efforts fournis dans le sens d'une formation plus lisible.
 - Un partenariat avec une université du centre parisien permet la mutualisation pour un parcours d'une spécialité.

- Points faibles :
 - Juxtaposition de deux disciplines dont on mesure mal l'intégration en dépit des mutualisations.
 - Deux partenariats internationaux seulement dont les possibilités semblent virtuelles.
 - Structures de concertation, d'auto-évaluation et de gestion collective absentes ; pas de pilotage apparent des spécialités.
 - Rapports pédagogiques avec les étudiants mal repérés, le lien essentiel étant celui du Directeur de mémoire.
 - Faible continuité en doctorat : de l'ordre de l'unité.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Réfléchir davantage à la complémentarité possible entre *Histoire de l'Art et Archéologie*, aux passerelles entre les spécialités et entre les parcours ;
- Mieux valoriser et renforcer les liens avec les institutions muséales/culturelles et les intervenants professionnels ;
- Préciser et développer les partenariats internationaux notamment nécessaires dans le cadre de la formation internationale en *Histoire de l'art* dont on ne voit pas suffisamment définis (et intégrés dans la maquette) les modalités d'enseignement ou d'apprentissage au cours du semestre obligatoire à l'étranger ;
- Définir davantage la portée des implications, celle des stages notamment et des débouchés tant dans les domaines d'emplois publics que privés ;
- De préciser plus concrètement les liens avec la recherche et leurs résultats dans un environnement de Laboratoires et d'équipes qui paraît porteur, mais dont on perçoit insuffisamment l'implication propre et celle des étudiants (chantiers archéologiques par exemple ?) ;
- D'accentuer ou de valoriser les relations avec les partenaires privés s'agissant du « marché » de l'art ;
- De mettre en place une structure de pilotage structurée permettant à une équipe de collègues le suivi des étudiants et d'impliquer les étudiants eux-mêmes.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C-
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C

Evaluation par spécialité

Archéologie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris Ouest Nanterre La Défense

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Paris 1 pour le parcours *Archéologie et environnement*.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Deux parcours sont proposés : *Archéologie des mondes anciens et médiévaux*, *Archéologie et Environnement*. Ils visent à familiariser les étudiants avec la diversité des structures et des objets étudiés, y compris pour les aires extra-occidentales : collecte, analyse études, techniques d'investigation et de recherche en archéologie. Des enseignements plus spécifiques (archéoclimatologie, archéozoologie, géoarchéologie, informatique) caractérisent le parcours *Archéologie et environnement* (mutualisé avec l'Université de Paris 1).

- Appréciation :

Le descriptif est très court et peu distinct de celui de la mention. La formation, intellectuellement adéquate, semble refermée sur elle-même pour le premier parcours. Aucune implication internationale (sous forme d'échanges ou de participation à des chantiers-écoles) n'apparaît. Le mémoire de recherche en constitue la voie principale conjointement au stage de terrain, ou auprès d'un laboratoire : on regrettera qu'aucun exemple n'en soit donné. Il est seulement permis de supposer que la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie (MAE) René Ginouvès, l'UMR 7041 Archéologie et Sciences de l'Antiquité et le Centre de recherche et de restauration des Musées de France en constituent les partenaires les plus immédiats. Les effectifs étudiants sont stables (18 en M1 et 11 en M2 pour 2010, une légère décre est observable en M2 depuis 2007 (17 étudiants et 19 en 2008).

On n'observe aucune structure de pilotage, ni de suivi.

- Points forts :

- La thématique environnementale et ses outils d'analyse (pour l'un des parcours).
- Début de prise en compte des impératifs de professionnalisation.

- Points faibles :

- Dimension théorique peu développée.
- Structure de gestion absente et non précisée pour l'avenir.
- Collaborations et ouvertures extérieures peu repérables (hors mutualisation du parcours *Archéologie et environnement* avec Paris 1).
- Manque d'informations suffisamment précises sur les stages (nature, lieux, partenaires ?)

- Indicateurs non fournis sur le devenir des étudiants.
- Le descriptif de la spécialité est trop court : les données chiffrées des deux parcours sont indistinctes.
- Taux d'abandon et d'ajournement importants (de 30 à 46 % sur la période 2007-2010).

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de réfléchir de façon concrète et plus systématique aux opportunités de partenariat en France et hors de France avec les institutions publiques et les acteurs du domaine. De même, une ouverture vers les institutions d'enseignement, vers le monde culturel et l'entreprise pourrait être développée par le biais de la spécialité existante *Médiation culturelle et patrimoine* dont on ne perçoit pas suffisamment l'interaction.

Les aires d'étude extra-occidentales appelleraient des partenariats internationaux, des accords qui ne sont pas cités ici, s'ils existent ?

Il serait fructueux d'impliquer davantage les étudiants dans le projet pédagogique et le suivi de la formation.

L'identité propre de l'Université de Paris 10 dans cette formation pourrait être davantage cultivée, en s'appuyant de façon plus visible et valorisée sur la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie René Ginouvès.

Il serait utile, dès à présent, sans renvoyer à une prochaine campagne, de se doter des outils d'appréciation statistique du suivi des étudiants (entre les parcours), quant à leur provenance et leur devenir.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

Histoire de l'Art

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'acquisition des compétences requises dans la spécialité se décline en deux parcours : 1/ *Recherche en histoire de l'art ancien, médiéval, moderne et contemporain*, 2/ *Formation internationale*. La spécialité vise d'une part à développer les connaissances de l'état de la recherche, celles des techniques de production artistique, celles de l'histoire culturelle, celles du système administratif et scientifique des musées de France et des monuments historiques. D'autre part les compétences attendues - génériques - et « comportementales » sont liées au travail de recherche sur les objets d'art et leur corpus (identification, attribution, analyse, information archivistique et bibliographique afférente) : les métiers de la conservation, de la documentation et de la médiation culturelle, de l'enseignement et de la recherche sont ainsi donnés comme débouchés professionnels.

- Appréciation :

La formation est intellectuellement adéquate et manifeste un début d'ouverture internationale, qui reste toutefois facultatif et très spécifique (l'art américain contemporain). Le parcours *Formation internationale en Histoire de l'Art* ne se distingue que par un semestre obligatoire passé à l'étranger, sans que les modalités exactes de ce séjour et de la formation ainsi acquise ne soient explicitées, pas davantage que les partenaires concernés. Sauf erreur, la maquette de ce parcours en M1 comme en M2 ne prévoit pas la place de ce séjour. Les institutions publiques ou organismes privés internationaux ne semblent pas davantage retenir une attention particulière. Dès lors la place de ce parcours interroge, d'autant plus qu'aucune donnée chiffrée du nombre d'étudiants concernés n'est mentionnée.

La spécificité de cette spécialité dans l'environnement des formations proches dans la région Île de France ne permet pas de définir l'identité particulière de cette spécialité proposée à l'Université de Paris 10 (hormis la qualité scientifique personnelle de ses enseignants-chercheurs).

Les formations continues, par alternance ou à distance sont mentionnées « sans objet » donc inexistantes.

Parmi les débouchés professionnels indiqués, le secteur privé du marché de l'art vient en bonne place, mais l'on ne repère guère d'enseignement en rapport direct avec ce domaine. Il est probable que le stage obligatoire (à raison de 140 heures en M1 et 140 heures en M2) en tienne place : rien ne le précise. Le bloc d'enseignement magistral en séminaires fondamentaux répartis entre les quatre périodes à raison de 24 heures par période à chaque semestre tient ici une place centrale : une forme classique par conséquent, qui n'est en soi pas critiquable, mais s'accorde peut-être insuffisamment avec les débouchés envisagés (hors recherche « pure »). Le droit du patrimoine ou la muséologie ne bénéficient par conséquent que d'une portion congrue et le croisement possible avec la spécialité *Médiation culturelle* (déjà habilitée) ne semble pas susceptible d'en

accroître la part. Aucune place n'est faite permettant de penser à une préparation à un quelconque concours de recrutement.

Le pilotage d'ensemble apparaît inexistant.

- Point fort :
 - Continuité satisfaisante des inscriptions de M1 en M2 (de l'ordre de 100 %, malgré un taux d'échec ou d'ajournement de 40 à 50 % à l'issue du M1).
- Points faibles :
 - Structure de gestion absente.
 - Collaborations et ouvertures extérieures peu repérables.
 - Nombreux indicateurs non fournis, touchant aux provenances, au devenir des diplômés, aux flux d'échanges internationaux.
 - Taux d'ajournement importants (40 %).
 - Adossement aux laboratoires non décrits.

Recommandations pour l'établissement

Les opportunités offertes par les ressources muséales, patrimoniales, ou par le marché de l'art pourraient fournir le support de partenariats davantage systématisés et développés.

Il conviendrait de cultiver les relations internationales dans le domaine concerné en vue d'accords et d'échanges plus visibles, et moins laissés au registre virtuel des options au mieux « facultatives ». Une approche comparée des pratiques et usages de l'Histoire de l'art, dans la perspective américaine seulement esquissée, mais aussi européenne, pourrait servir de tremplin à un renforcement de partenariats souhaitables, au moins dans le parcours posé comme « international ».

Une plus grande implication des étudiants dans l'évaluation de la formation serait susceptible de parfaire l'adéquation de l'offre et de la demande de formation. Des ajustements sont-ils envisageables afin d'opérer un accompagnement d'ensemble optimal ? Ce pourrait être ainsi le moyen de marquer davantage l'identité même de la formation et des parcours proposés par l'Université Paris 10.

Des outils d'appréciation statistique plus fins et une structure de pilotage pourraient y conduire.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

Médiation culturelle patrimoine et numérique

Cette spécialité ayant été habilitée pour la période 2012-2019 n'entre pas dans le champ de l'évaluation.



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom	Rémi LABRUSSE
Email	rlabrusse@u-paris10.fr

I/ Observations relatives à la MENTION

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<p>Appréciation globale</p>	<p>1. Toute l'équipe du master d'histoire de l'art et d'archéologie se réjouit du fait que l'effort de simplification et de rationalisation des parcours, résultat d'un long et minutieux travail de concertation, ait été reconnu par l'AERES. La lisibilité de l'offre globale de formation est désormais accrue, avec deux parcours en histoire de l'art et deux parcours en archéologie, auxquels est étroitement articulée une formation en médiation culturelle, patrimoine et numérique. Cette structure permet d'associer recherche et professionnalisation, enquêtes sur le passé et applications concrètes, en fonction des évolutions économiques, théoriques et techniques rapides de la société, dans le champ culturel.</p> <p>2. Parmi les critiques qui sont adressées par ailleurs au dispositif d'ensemble, l'équipe enseignante reconnaît que le suivi et le pilotage n'ont pas été suffisamment formalisés ni institutionnalisés au sein de structures pérennes clairement identifiables. Ce retard sera comblé par la mise en œuvre, dès la rentrée 2013, d'un dispositif systématique de pilotage stratégique, accompagné de procédures claires et normées d'auto-évaluation, dont les modalités sont exposées ci-dessous (réponses aux « recommandations pour l'établissement »). Comme pour le dispositif de licence, la situation, jusqu'en 2013, s'explique d'abord par un retard général de l'établissement dans ce domaine (voir la réponse globale de l'établissement sur les dispositifs d'évaluation). Elle s'explique également par un taux d'encadrement, au sein du département, moins favorable que pour d'autres disciplines de l'université (en sciences humaines, en lettres et en langues). Ce handicap a pesé jusqu'ici sur la capacité à engager vite des réformes et a favorisé un suivi et un pilotage informels, au plus près des étudiants.</p> <p>3. En revanche, l'équipe enseignante s'étonne vivement d'un certain nombre de critiques générales qui, tout en reposant sur un examen précis des documents écrits, semblent témoigner d'une incompréhension du fonctionnement réel de la mention, au croisement des champs disciplinaires considérés (histoire de l'art, archéologie, médiation culturelle, patrimoine et numérique). L'équipe se tenait à la disposition de l'AERES pour apporter toutes les lumières nécessaires à la</p>
------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

compréhension des spécificités marquées de nos disciplines, d'autant plus qu'un des éléments essentiels du dispositif, la spécialité professionnelle *Médiation culturelle, patrimoine et numérique*, ne pouvait pas figurer dans le dossier écrit fourni à l'AERES, étant donné qu'elle était d'ores et déjà habilitée. Faute d'avoir été contactée en amont pour une phase de dialogue et d'information complémentaire, l'équipe enseignante se propose d'apporter les précisions requises à travers la présente réponse.

4. Outre les réponses de détail abordées ci-dessous (réponses aux « points faibles »), l'équipe enseignante souhaite d'emblée **éclairer l'AERES sur un point fondamental, qui ne semble pas avoir été clairement perçu au stade de l'expertise : la nature des liens entre l'histoire de l'art et l'archéologie**. L'AERES se dit en effet désireuse d'obtenir des informations « plus complètes » sur « la cohérence d'ensemble et l'articulation théorique autant que pratique entre histoire de l'art et archéologie ».

- **Sur un plan théorique**, l'articulation entre nos deux disciplines a été bâtie et formulée conceptuellement au long d'une réflexion épistémologique qui, depuis la Renaissance, constitue un des axes structurants majeurs de construction de la conscience occidentale moderne, et qui a connu son apogée au XIXe siècle. Aujourd'hui, les deux approches continuent de s'enrichir mutuellement par leurs approches à la fois différentes et complémentaires, sur des catégories d'objets qu'elles se partagent. L'histoire de l'art et l'archéologie, de l'Antiquité à la période moderne voire contemporaine, se partagent en effet des objets communs – productions techniques et artistiques de tous ordres – que regroupe la notion de culture matérielle. Les deux disciplines abordent ces objets dans des espaces communs, à la fois européens et extra-occidentaux, et s'accordent sur des temporalités communes. Leurs méthodologies se sont formées de concert, en constant dialogue, notamment dans le cadre des grands efforts de définition de ces disciplines au sein des universités allemandes, françaises et britanniques à partir du XIXe siècle : se sont alors mises en place des procédures normatives d'étude des matériaux, des formes, des structures de diffusion et de réception, ou encore des transferts culturels, accompagnées d'une vaste réflexion historiographique et épistémologique, constamment approfondie depuis. Cette activité intellectuelle a trouvé des lieux d'accueil dans un grand nombre d'institutions à la croisée des deux approches : parcs archéologiques, musées de sites, chantiers monumentaux et, au tout premier chef, universités. Pour autant, les deux disciplines ne tendent pas à s'indifférencier : de profondes spécificités les distinguent, qu'elles cultivent en vue d'un enrichissement réciproque. Au premier rang de ces spécificités figure naturellement la pratique du terrain de fouille en archéologie.

- **Cette étroite articulation théorique correspond résolument à l'orientation pratique de la pédagogie au sein du master « Histoire de l'art et archéologie » de Paris Ouest**. D'un côté, des membres éminents de l'équipe enseignante mènent une double activité de recherche et assurent un double enseignement d'archéologie et d'histoire de l'art (Agnès Rouveret, PR Antiquité latine ; Brigitte Boissavit, PR période médiévale). D'un autre côté, la grande majorité des enseignants en histoire de l'art des

périodes modernes et contemporaines ont axé leurs travaux personnels et leurs séminaires de recherche sur l'étude des cultures matérielles au sens large, des transferts culturels et des liens entre histoire de l'art, archéologie et anthropologie. **Cette orientation constitue un des points forts de l'identité de l'histoire de l'art et de l'archéologie à Paris Ouest, reconnue par toute la communauté académique en France depuis de nombreuses années**, par rapport à des départements analogues dans les universités du centre parisien. Enfin, la spécialité professionnelle « Médiation culturelle, patrimoine et numérique » accueille, autour de la notion de patrimoine, des étudiant(e)s archéologues aussi bien qu'historien(ne)s d'art. Dans les deux spécialités de recherche, cette étroite et constante interaction entre les démarches méthodologiques et les orientations des enseignant(e)s en histoire de l'art et en archéologie s'est concrétisée par la mise en place de nombreux séminaires qui, depuis au moins une dizaine d'années, proposent des approches au croisement de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Cette offre est détaillée ci-dessous (réponse aux « points faibles »). Elle est parfaitement perçue par les étudiants : chaque année, les effectifs se croisent et 8 à 10 étudiant(e)s archéologues suivent les séminaires d'histoire de l'art et réciproquement. A l'issue du M1, les étudiant(e)s ont la possibilité, en accord avec leur directeur/trice de recherche, de changer de parcours ou de spécialité, au sein des spécialités de recherche (en revanche, l'entrée dans la spécialité professionnelle fait l'objet d'une sélection, au terme de laquelle sont retenu(e)s à la fois des étudiant(e)s archéologues et historien(ne)s d'art).

A ce stade, sans entrer dans le détail des enseignements transdisciplinaires, il convient enfin, pour conclure, de mentionner que les séminaires de méthodologie, dans les deux spécialités, incluent systématiquement une dimension historiographique, tandis qu'un séminaire spécifique d'historiographie, initialement placé en L2, a été déplacé en M1 à partir de 2011 : ainsi, **l'articulation entre histoire de l'art et archéologie n'est pas seulement concrètement mise en pratique mais elle est également offerte à la réflexion théorique des nouveaux étudiants du cycle de master, comme un des piliers constitutifs de l'identité intellectuelle de leur formation.**

5. Comme indiqué ci-dessus, **les réponses aux autres critiques** évoquées par l'AERES (évaluation des compétences, positionnement au sein de l'établissement, partenariats universitaires, institutionnels et économiques) **sont développées ci-après.**

Points forts

1. L'équipe enseignante se félicite de la prise en compte par l'AERES de la rénovation de la structure des parcours et, en particulier, de **l'association, aussi bien en histoire de l'art qu'en archéologie, entre un parcours généraliste** (recherche en histoire de l'art ancien, médiéval et contemporain ; archéologie des mondes anciens et médiévaux et cultures classiques) **et un parcours à orientation ciblée** (formation internationale en histoire de l'art ; archéologie et environnement).

2. Pour le parcours « Archéologie et environnement », elle confirme **l'excellent fonctionnement du partenariat avec l'université Paris I**, en lien avec la structure partagée entre les deux universités que constitue la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie René-Ginouvès, sur le site de Nanterre. Elle ajoute que ce partenariat

	<p>global est complété par un grand nombre de partenariats spécifiques avec d'autres institutions, qui concernent tous les parcours de la formation et qui sont détaillés ci-dessous.</p>
<p>Points faibles</p>	<p><u>Point faible 1. « Juxtaposition de deux disciplines dont on mesure mal l'intégration en dépit des mutualisations »</u></p> <p>L'équipe enseignante s'étonne vivement de cette remarque, sur un thème qui constitue un point élémentaire de l'apprentissage et de la pratique quotidienne de tout historien(ne) d'art et de tout archéologue. L'articulation, bien plutôt que la juxtaposition, entre les deux disciplines, est constitutive de la formation en master, sur un plan à la fois théorique et pratique, comme l'a montré à nouveau la réponse générale développée ci-dessus, au stade de l'appréciation globale. Dans le détail, l'équipe enseignante souhaite insister sur le fait qu'un grand nombre de séminaires, tant en M1 qu'en M2, loin de viser à l'uniformisation des démarches et des objets, mettent concrètement en œuvre des procédures d'interaction méthodologique et de partage des problématiques fondamentales. Ces interactions, ces partages sont de trois ordres :</p> <p>a. Des séminaires articulent les deux approches – histoire de l'art et archéologie – sous l'égide d'un seul enseignant qui développe une double compétence devant les étudiants. Parmi beaucoup d'autres exemples : pour la période antique, c'est le cas des séminaires d'Agnès Rouveret (PR, Antiquité romaine) sur l'archéologie et l'iconographie étrusques, italiques et romaines (M2S4), d'Anne-Marie Guimier-Sorbets (PR, Antiquité grecque et Egypte gréco-romaine) sur la mosaïque (M2S3) ; pour la période médiévale, c'est le cas du séminaire sur « l'image et son support : architecture et urbanisme » (M2S1-S2) (J.-P. Caillet, PR période médiévale, avec tous les médiévistes des deux disciplines du département) et du séminaire organisé depuis 2003 sur la « fabrique de la ville médiévale » (M1S1), à la croisée entre les deux disciplines (B. Boissavit, PR période médiévale, en collaboration avec Josiane Barbier, PR histoire du Moyen Âge) ; pour la période moderne, à simple titre d'exemple, un séminaire sur l'architecture et l'archéologie des jardins (M1S1) est proposé depuis 2011 (D. Massounie, MCF période moderne).</p> <p>b. Une seconde catégorie concerne les séminaires associant des enseignants représentant l'archéologie et l'histoire de l'art, le plus souvent au croisement de plusieurs périodes. Ainsi, un séminaire intitulé « Arts et mémoires » (M2S3) rapproche l'étude de l'Antiquité et celle de la période moderne (M. Cojannot, PR période moderne, et E. Prioux, CNRS, UMR 7041), financé sur 3 ans (2012-2015) par le labex « Les Passés dans le présent » (PP). Autre exemple : un séminaire intitulé « TransImage », ouvert à la fois aux doctorants et aux étudiants de master, est organisé par des collègues archéologues de Paris Ouest (H.-P. Francfort, P. Linant de B., A. Rouveret, laboratoire ArScAn et labex PP) et réunissent, sur des problématiques croisées d'archéologie et d'iconographie, des interventions allant de l'Antiquité à la période contemporaine.</p> <p>c. Enfin, une dernière catégorie est constituée par des séminaires centrés sur une seule des deux spécialités, mais qui sont fréquentés conjointement par des étudiants des deux spécialités. Cela concerne en</p>

priorité les séminaires de méthodologie (M1S1, M2S3) et d'historiographie, qui visent tous à fournir aux étudiants les soubassements théoriques nécessaires à la compréhension, sur le temps long, de l'articulation épistémologique entre archéologie et histoire de l'art, dans le devenir des sciences humaines occidentales. A cela s'ajoutent des séminaires qui, sur des questions de fond, associent l'étude historiographique de l'archéologie et de l'histoire de l'art : ainsi, en 2012-2013, un séminaire sur les « usages de la préhistoire » (M2S3) et un autre sur « l'invention de l'art islamique » (M1S2) ont-ils permis de mettre conjointement en perspective historique l'évolution des deux approches archéologique et artistique, sur ces thèmes particuliers (R. Labrusse, PR période contemporaine).

Il est à noter qu'à l'exception du séminaire « TransImage », tous les exemples mentionnés figurent dans le livret pédagogique qui a été intégré au dossier expertisé et qui est de surcroît accessible en ligne sur le site de l'établissement.

Point faible 2. « Deux partenariats internationaux seulement dont les possibilités semblent virtuelles ».

Force est de constater que cette remarque témoigne manifestement d'une compréhension très partielle de la réalité de la formation expertisée par l'AERES. La présentation des nombreux partenariats internationaux dans lesquels est engagé le département d'histoire de l'art et d'archéologie, au niveau du master, a été synthétisée dans le dossier proposé à l'expertise. Pour dissiper les malentendus, ces partenariats sont reprécisés ci-dessous, ainsi que la réalité de leur mise en œuvre.

A cette fin, 5 points sont successivement abordés :

- la liste globale des conventions qui lient le département avec des partenaires universitaires à l'étranger ;
- les flux d'étudiant(e)s de master partant pour l'étranger ou en provenance de l'étranger ;
- le programme spécifique de partenariat avec la Terra Foundation for American Art ;
- le dispositif dit de l'Ecole internationale de printemps en histoire de l'art ;
- les autres séminaires à vocation internationale intégrés à la scolarité.

A. Universités partenaires du département d'histoire de l'art et d'archéologie dans le cadre du master, mention *Histoire de l'art et archéologie* (accords en cours ou en cours de renouvellement, juin 2013)

Allemagne	Berlin	Freie Universität Berlin
Allemagne	Berlin	Freie Universität Berlin
Allemagne	Eichstätt	Katholische Universität Eichstätt-Ingolstadt
Allemagne	Frankfurt am Main	Johann Wolfgang Goethe Universität

Allemagne	Freiburg	Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau
Allemagne	Cologne	Universität zu Köln
Allemagne	Gießen	Justus-Liebig-Universität Giessen
Espagne	Barcelone	Universitat Autònoma de Barcelona
Espagne	Madrid	Universidad Complutense de Madrid
Grèce	Thessaloniki	Aristoteleio Panepistimio Thessalonikis
Grèce	Athènes	Ethniko Kai Kapodistriato Panopistinio Athinon
Grèce	Volos	Panepistimio Thessalias
Hongrie	Budapest	Eötvös Loránd Tudományegyetem
Italie	Salerne	Università degli Studi
Italie	Firenze	Università degli Studi di Firenze
Italie	Napoli	Istituto Universitario 'Suor Orsola Benincasa' - Napoli
Italie	Perugia	Università degli Studi di Perugia
Italie	Pisa	Scuola Normale Superiore di Pisa
Italie	Roma	Università degli Studi di Roma 'Tor Vergata'
Lituanie	Vilnius	Vilniaus Dailes Akademija
Pologne	Torun	Uniwersytet Mikolaja Kopernika w Toruniu
Portugal	Lisboa	Universidade de Lisboa
Royaume Uni	London	University College London, University of London
Tchéquie	Hradec Kralove	Hradec Kralove univerzita

B. Echanges d'étudiants avec des établissements universitaires à l'étranger 2012-2014

Allemagne, Francfort, Johann Wolfgang Goethe Universität

Allemagne, Berlin, Freie Universität Berlin

Bésil, Sao Paulo, université de Sao Paulo

Etats-Unis, New York, université de Columbia

Etats-Unis, New York, New York University Summer School

Grèce, Thessalonique, Université de Thessalonique

Hongrie, Budapest, Université Götuös Lorand

Italie, Pise, Scuola Normale Superiore

Lituanie, Vilnius, Vilniaus Dailes Akademija

Pologne, Uniwersytet Mikolaja Kopernika w Toruniu

République tchèque, Hradec Kralove, Hradec Kralove univerzita

Royaume-Uni, Londres, University College London

Russie, Moscou, Université d'Etat Lomonosov

Suède, Uppsala, Université d'Uppsala

C. Programme d'enseignement et de recherche de la Terra Foundation for American Art

Nature de la convention : Convention biennale entre l'INHA, gestionnaire du programme, et les trois établissements membres du consortium. Le programme a été inauguré en 2009, renouvelé automatiquement en 2011. Un nouvel appel à candidatures a été lancé et retenu en 2012, où nous avons proposé un consortium différent, incluant le département d'études anglophones de l'Université Paris 7 Denis Diderot (François Brunet, PR histoire de la photographie).

Durée de la convention : deux ans renouvelables.

Montant de la somme allouée par la Terra Foundation for American Art : 190 000 \$ sur deux ans.

Principe : un post-doctorant américain est accueilli pendant deux ans et dirige un séminaire de master annuel en langue anglaise ; deux professeurs américains sont invités annuellement pour une période de 6 à 8 semaines et donnent des cours en langue anglaise qui sont intégrés au parcours d'histoire de l'art internationale, avec évaluation.

Dates : 2009-2013 pour le consortium des universités Paris Ouest Nanterre La Défense, François Rabelais de Tours, et de l'ENS de Paris ; 2013-2015 pour le consortium des universités Paris Ouest Nanterre La Défense, François Rabelais de Tours et Paris 7 Denis Diderot.

D. Ecole de printemps en histoire de l'art

Depuis 2002, cette Ecole, dont le master « Histoire de l'art et archéologie » est le moteur initial, réunit, sur un pied d'égalité, de jeunes chercheurs en histoire de l'art, de nationalités différentes et dont les sujets portent sur les époques les plus diverses, de l'Antiquité à l'époque actuelle. Elle s'inscrit dans le cadre du « réseau international de formation en histoire de l'art » qui unit des institutions de formation en histoire de l'art de divers pays (voir les lieux ci-dessous). Elle bénéficie du soutien de l'INHA et de l'ENS de la rue d'Ulm. Après la publication

de l'appel à candidature fin décembre, les étudiants de master du parcours 2 (Formation internationale en histoire de l'art) et les étudiants ERASMUS des autres parcours présentent une candidature comme auditeurs en précisant la section dans laquelle ils travailleront ; ils participeront à la préparation de la bibliographie, écriront un compte rendu pour valider leur participation et seront associés à la préparation et à l'organisation de cette Ecole. Plus d'informations sur www.proartibus.net et sur le site de l'INHA. En 2013-2014, pour sa douzième édition, après les sessions de Paris (ENS), Cortone, Munich, Lausanne, Eichstatt, Giverny, Montréal, Florence, Francfort-sur-le-Main, Paris et Norwich en 2013, l'École internationale de printemps en histoire de l'art aura lieu à la University of Tokyo, Japon.

E. Autres séminaires et directions de recherche à vocation internationale

Au sein des parcours d'archéologie, un séminaire international est co-organisé entre Paris Ouest, Partis I, Berlin et Salerne, à raison de 3 sessions d'une semaine par an. Les étudiants de master y sont invités aux côtés des doctorants et entre 5 et 10 d'entre eux y participent chaque année, même si ce séminaire ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique dans leur scolarité.

Le Groupement de recherche international (GdRI) « Anthropologie et histoire de l'art » lie, par convention, le département d'histoire de l'art, les laboratoires ArScAn et HAR, l'École doctorale 395, avec le musée du Quai Branly et de nombreuses autres institutions françaises et étrangères, dont l'INHA. Là encore, les manifestations régulièrement organisées sont suivies par les étudiants de master autant que par les doctorants.

Enfin, il convient d'ajouter que chaque année, un certain nombre de mémoires de master font l'objet d'une co-direction avec un(e) collègue dans une université étrangère ; les soutenances se font alors par visio-conférence. En 2010-2012, un master bilingue a pu être mené et soutenu (M1 en français et M2 en anglais), en lien avec l'université d'Aberdeen, sur les dépôts d'offrandes dans les fondations des habitats vikings.

Point faible 3. « Structures de concertation, d'auto-évaluation et de gestion collective absentes ; pas de pilotage apparent des spécialités ».

Comme indiqué dans les réponses ci-dessus à l'évaluation globale, ce point s'explique par l'absence de politique globale de l'établissement en la matière. Le retard dans la mise en place de telles structures a été compensé par une gestion informelle, en lien très régulier avec les étudiants. La nécessité de mettre très rapidement en place des structures et des dispositifs pérennes fait l'objet d'un consensus au sein de l'équipe enseignante.

En l'état actuel, deux points méritent d'être soulignés :

A. Trois réunions par an sont organisées, en début, milieu et fin d'année, réunissant les étudiants et l'ensemble de l'équipe enseignante, pour faire circuler les informations, ouvrir et poursuivre un échange

collectif, dresser des bilans et identifier les points à améliorer. Le dialogue entre l'étudiant(e) et son/sa directeur/trice de recherche est ainsi inséré dans une communauté plus vaste de formateurs/trices, incluant titulaires et non titulaires ; par ailleurs, l'équipe de direction du master, menée par un représentant de l'histoire de l'art et par une représentante de l'archéologie, est à la disposition des étudiants sous forme de permanences bi-hebdomadaires ; enfin, **pour le master professionnel « Médiation culturelle, patrimoine et numérique », un forum des étudiants permet de compléter le dispositif de pilotage par des échanges instantanés d'informations et par des débats (www.mediationpatrimoine-numerique.fr/)**. Ce site dédié et interactif est complété par des pages Facebook et Twitter.

B. Les étudiants font l'objet d'un suivi, à l'issue de leur formation, par le biais de la **collaboration entre l'équipe enseignante et l'association d'étudiants Hist'art (www.histart.fr/)**. Certes, ce suivi demande à être systématisé suivant des procédures d'enquête et de contacts normalisées. En l'état, en concertation avec l'association étudiante, il est toutefois possible d'affirmer que le devenir des étudiants, à l'issue du M2, se répartit de la façon suivante, sur la période 2008-2012 : 10 à 15% en doctorat ; 15 à 20% en poursuite d'études hors doctorat ; 40 à 50% en CDI ou CDD dans des institutions patrimoniales (musées, INRAP, monuments historiques, etc.) et dans les services déconcentrés de l'Etat ou décentralisés des collectivités territoriales, dans le champ culturel et patrimonial ; 10 à 15 % dans les métiers d'art, sous le statut d'auto-entrepreneur (perlière, costumière, tailleur de pierres, etc.) ; 10 à 15% en recrutement statutaire dans les métiers de l'enseignement (notamment professeur(e) des écoles).

Il n'en reste pas moins qu'**il sera remédié aux carences du pilotage stratégique de la formation, en ce qui concerne le master Histoire de l'art et archéologie, dès la rentrée 2013**, suivant des modalités qui sont développées dans les observations en réponse aux « recommandations pour l'établissement », ci-dessous.

Point faible 4. « Rapports pédagogiques avec les étudiants mal repérés »

Comme indiqué dans le rapport d'évaluation de l'AERES, les qualités comportementales des étudiant(e)s relèvent essentiellement de l'appréciation du/de la directeur/trice de mémoire. *In fine*, elles sont évaluées au stade de la soutenance de mémoire, qui comprend deux membres de l'équipe pédagogique interne, et, fréquemment, un expert extérieur (conservateur de musée, responsable de fouille, etc.).

Parallèlement, les compétences de fond relèvent non seulement de la qualité de la recherche dans le cadre du mémoire mais également des séminaires qui occupent une part prépondérante en M1S1, pour décroître progressivement au fur et à mesure de la scolarité.

Le passage du M1 et M2 est subordonné à l'obtention d'une note minimale de 14/20 lors du mémoire. Cette note fait l'objet d'une délibération avec l'ensemble de l'équipe pour apprécier, au-delà du seul mémoire, la capacité de l'étudiant(e) à s'autonomiser progressivement pour parvenir à un niveau potentiel d'étudiant(e)

doctorant(e) en fin de M2. **L'équipe enseignante est unanime pour constater que la progression intellectuelle des étudiant(e)s au cours des 4 semestres du master est très satisfaisante** : les étudiant(e)s qui s'inscrivent de droit en S1 dans des spécialités de recherche (filières non sélectives) sont d'un niveau très inégal et présentent souvent des carences techniques importantes (orthographe, méthode, etc.) ; à l'issue de leur formation, les indices de leur progression d'ensemble sont nombreux : recrutements (voir ci-dessus), admission dans des filières sélectives, obtention de bourses doctorales au sein de l'établissement (en moyenne deux par an).

Point faible 5. « Faible continuité en doctorat ».

Comme pour le point 2, cette remarque a profondément surpris l'équipe enseignante, qui y voit la marque d'une appréciation manifestement inexacte de la réalité du master. Il convient en particulier de relever que l'ensemble des enseignants HDR du département dirigent plus de 6 doctorant(e)s, alors que la limite maximale est fixée au sein de l'établissement à 10. La majorité des enseignants a d'ores et déjà atteint ce plafond et, en sens inverse, la grande majorité de leurs doctorants sont issus de l'établissement.

Le nombre de doctorants par enseignant et la vitalité de l'articulation entre formation en M et passage en D ont du reste été salués par l'AERES elle-même lors de son évaluation des centres de recherches, notamment de l'Equipe d'accueil 4414 « Histoire de l'art et des représentations », au sein de l'Ecole doctorale 395, pour l'histoire de l'art.

Autres points faibles.

Au sein de l'évaluation globale de l'AERES figurent d'autres critiques qui ne sont pas reprises dans la liste des « points faibles » mais que l'équipe enseignante entend néanmoins démentir avec force.

Il s'agit d'abord des **enseignements transversaux** : seules les langues sont mentionnées par l'AERES. Or, d'une part, les langues anciennes (latin et grec) constituent bien davantage qu'un enseignement linguistique mais fournissent des clés d'analyse culturelle indispensables en archéologie mais aussi en histoire de l'art, sous l'intitulé générique « Langue et civilisation grecques et latines ». D'autre part, au sein des spécialités de recherche, des séminaires associent aux membres de l'équipe enseignante des enseignants-chercheurs venus du département d'histoire (« Fabrique de la ville médiévale », « Arts et mémoires »). De plus, parmi les séminaires extérieurs offerts aux étudiants pour construire leurs parcours figurent les séminaires d'autres départements de Paris Ouest, en particulier en histoire (Jean-Michel Sallmann, paléographie moderne ; Josiane Barbier et François Bougard, paléographie médiévale ; Frédéric Hurllet, épigraphie romaine ; François Regourd, histoire des colonies à l'époque moderne, etc.). Enfin, au sein de la spécialité professionnelle « Médiation culturelle, patrimoine et numérique », figurent des enseignants chercheurs de l'établissement (UFR de droit) et des enseignants chercheurs d'autres établissements en information et communication, en sémiotique, en littérature et en esthétique, aux côtés de nombreux représentants du monde professionnel (entreprises du numérique, musées, bibliothèques, archives, monuments nationaux, etc.).

Il convient d'ajouter que, chaque année, des mémoires de master sont co-dirigés par un enseignant en histoire de l'art ou en archéologie et par un collègue d'un autre département (récemment avec Patrick Pion, ethno-préhistoire ; Laurence Caillet, ethnologie du Japon ; Raymond Jamous, ethnologie du monde méditerranéen ; etc.).

Une seconde remarque porte sur les **partenariats avec d'autres universités parisiennes**. Sur le plan universitaire, ces partenariats concernent l'École du Louvre, l'EHESS, l'EPHE, l'ENS de la rue d'Ulm, les universités de Paris-Sorbonne et de Paris I – Panthéon – Sorbonne. Les conventions signées avec ces institutions sont diversifiées : elles permettent aux étudiant(e)s de suivre des séminaires en dehors de l'université ; elles conduisent à la mise en place de séminaires animés par des enseignant(e)s issu(e)s de différentes institutions (ainsi du séminaire « Art contemporain et anthropologie du visible », en M1S1, par Ségolène Le Men, PR période contemporaine, et Claude Imbert, PR de philosophie à l'ENS) ; elles dirigent des flux d'étudiants vers Paris Ouest au stade du master 2, en fonction de leurs spécialités de recherche (notamment en provenance de l'École du Louvre).

Les liens sont également nombreux avec les grandes institutions patrimoniales, en particulier les grands musées parisiens : en 2012-2013 a été signée une convention de partenariat avec le Musée Rodin, incluant l'organisation d'un séminaire (C. Barbillon, MCF HDR période contemporaine), avec la participation de toute l'équipe scientifique du musée, et l'offre de nombreux stages, associés à des sujets de recherche de mémoire ; à compter de septembre 2013 entrera en vigueur une convention analogue avec le musée Bourdelle. Pour la filière professionnelle « Médiation culturelle, patrimoine et numérique », les nombreux partenariats incluent également les musées, notamment le musée du quai Branly (organisation de stages systématiques pour tous les étudiant(e)s de M1 et organisation de séminaires communs) et le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (organisation de stages pour les étudiant(e)s de M2, en lien avec le programme pluriannuel d'histoire des expositions du musée national d'Art moderne). Enfin, **un lien particulier doit être souligné avec l'Institut national d'histoire de l'art** : une convention d'occupation des locaux, financée par l'université, permet de disposer de bureaux et de salles de séminaire ; le département d'histoire de l'art et d'archéologie, en tant que membre fondateur de l'INHA, participe directement à la politique de l'établissement public, via le Comité de la galerie Colbert ; cette participation aux orientations stratégiques de l'histoire de l'art et de l'archéologie en France et cette présence dans les locaux de l'institution fédératrice de la discipline ont une influence décisive sur la formation des étudiant(e)s, qui peuvent aisément passer d'un séminaire de leur université à celui d'une autre université membre de l'INHA, du fait de la proximité physique des enseignements, et qui sont en outre au contact quotidien de la recherche au niveau doctoral et post-doctoral (journées d'études, colloques, événements de tous ordres, qui ont lieu dans l'enceinte de l'INHA parallèlement aux séminaires).

Une dernière remarque porte sur **l'organisation des stages** au sein des grandes institutions et du secteur privé parisien, dans le champ artistique : pour ne citer que quelques exemples, des galeries d'art majeures (Tarantino, Perrotin, Lelong, Richard, etc.) fournissent des offres annuelles de stages ; le musée du quai Branly accueille chaque année, par convention, entre 20 et 30 étudiants pour un stage de 2

	mois ETP ; le musée national d'art moderne a adopté la même politique d'offre à partir de 2012 ; des stages ont lieu chaque année au musée d'Orsay, au musée des Arts décoratifs (5 à 10 étudiants par an), au Musée Gustave Moreau, au musée du Petit Palais, à l'ENSBA, à la BNF, etc.
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

m

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Un certain nombre de recommandations adressées par l'AERES à l'équipe enseignante ont d'ores et déjà fait l'objet de réponses ci-dessus, destinées à éclairer les experts sur la réalité des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs visés. Il s'agit notamment :

- de la complémentarité possible entre histoire de l'art et archéologie, qui se situe depuis l'origine au cœur du projet pédagogique de la mention de master expertisée ;
- du renforcement des liens avec les institutions muséales et culturelles françaises, avec les intervenants professionnels (notamment du marché de l'art) et avec les institutions étrangères : ces liens méritent certes d'être constamment renforcés mais la batterie de conventions dont dispose d'ores et déjà le master constitue un socle stable et solide pour aller dans ce sens ; le développement des liens avec les musées est illustré par les récentes conventions avec les musées Rodin et Bourdelle ou avec le Centre Georges Pompidou ; avec le monde professionnel, les liens ont été fortement intensifiés via la création d'une filière professionnelle en 2011.

Par ailleurs, **l'équipe enseignante prend bonne note de la nécessité de définir plus rigoureusement les modalités d'enseignement et d'apprentissage au sein du parcours d'histoire de l'art internationale.** En l'état actuel, ce parcours repose sur l'obligation de suivre des unités d'enseignement en anglais, via le programme de la Terra Foundation, et sur l'obligation de passer au moins un semestre à l'étranger. A compter de la rentrée 2013, les conditions de la prise en compte de ce semestre (ou de cette année) à l'étranger pour l'évaluation finale de l'étudiant(e) seront normalisées et diffusées, après discussion au sein du conseil stratégique du master (voir ci-dessous).

L'AERES suggère également de « définir davantage la portée des implications, celle des stages notamment et des débouchés ». Si la conduite d'un grand nombre de stages dans des institutions internationalement connues (musée du quai Branly, BNF, Centre Georges-Pompidou, etc.) constitue un atout pour le dossier professionnel des étudiant(e)s et si, en lien avec l'association étudiante Hist'art, il apparaît que la recherche d'emploi ou la poursuite d'études ne pose problème que pour une petite minorité d'étudiant(e)s, il n'en reste pas moins qu'**un suivi statistique systématique des stages et du devenir professionnel des étudiant(e)s s'impose et sera mis en œuvre dès la rentrée 2013.**

Prise en compte des recommandations sur le pilotage

Enfin et surtout, l'équipe enseignante souhaite revenir sur la recommandation de « mettre en place une structure de pilotage structurée permettant à une équipe de collègues le suivi des étudiants et d'impliquer les étudiants eux-mêmes ». Cette recommandation est pleinement en accord avec les souhaits et les décisions de l'équipe enseignante pour **la rentrée 2013. A cette date sera mis en place un Conseil de perfectionnement et d'orientation du master, mention « Histoire de l'art et archéologie »,** parallèle à la structure analogue mise en place pour la licence.

A. Missions des responsables du master

Le/la directeur/trice du master, enseignant-chercheur du département, élu(e) par le conseil du département pour un mandat de 2 ans, voit ses responsabilités et missions précisément définies. Il/elle est

assisté(e) d'un(e) directeur/trice adjoint(e) du master. Les deux responsables du master sont obligatoirement des représentant(e)s de l'histoire de l'art et de l'archéologie, selon une structure bicéphale. Il leur reviendra :

- d'informer et de recevoir les étudiants à leur demande sur des questions administratives et pédagogiques touchant au master ;
- d'entretenir un espace numérique de discussion avec les étudiants et de veiller à l'enrichissement du site internet du département (annonces des actualités, offres de stages etc.) ;
- d'être en relation avec l'association des étudiants du département (« Hist'art ») ;
- de concevoir et lancer les enquêtes d'évaluation de la formation auprès des étudiants, de les dépouiller et d'en transmettre les résultats aux collègues

Ils/elles siègent au sein du conseil de perfectionnement et d'orientation du master.

B. Création d'un Conseil de perfectionnement et d'orientation

Il incombera à ce Conseil d'accompagner et d'orienter la gestion de l'équipe de direction et du Conseil de département, en lien avec le Conseil de perfectionnement et d'orientation de la licence. Il fera des propositions à partir des informations qui lui seront fournies (notamment issues de l'évaluation et de l'autoévaluation). Il devra :

- conseiller les responsables de la formation dans les choix stratégiques (orientations de la formation, capacité d'accueil, partenariats etc.) en émettant des recommandations ;
- constituer un observatoire et assurer une veille sur les formations analogues en histoire de l'art et en archéologie en France et à l'étranger ;
- faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en vérifiant l'adéquation des enseignements dispensés par rapport aux évolutions pédagogiques, techniques, sociales et économiques de l'environnement.

Ce conseil sera constitué de 14 membres, à savoir :

- le/la directeur/trice du département ;
- les deux responsables du master ;
- le/la responsable de la licence ;
- le/la responsable Erasmus du département ;
- le/la secrétaire administratif/ve du master ;
- 3 représentants étudiants, issus de chaque spécialité ;
- 2 personnalités représentant les partenaires extérieurs impliqués pédagogiquement et financièrement dans le master (université Paris 8, Terra Foundation, etc.) ;
- 1 personnalité du monde professionnel privé ;
- 1 personnalité du monde professionnel des musées ;
- 1 personnalité du monde professionnel de l'archéologie.

Ce conseil se réunira une fois par semestre. Son/sa président(e) sera élu(e) à la majorité parmi ses membres

(majorité absolue au premier tour, relative au tour suivant). Chaque séance fera l'objet d'un compte rendu, qui sera diffusé auprès des membres du Conseil de perfectionnement, des directeurs du Département et de l'UFR associé.

C. Création de cellules de gestion stratégique pour les spécialités du master

Chaque spécialité sera dirigée par une cellule de gestion stratégique de 4 membres :

- un représentant de l'équipe enseignante, qui présidera la cellule ;
- un représentant étudiant ;
- un représentant du monde professionnel ;
- le/la secrétaire administratif/ve du master.

Pour la spécialité « Médiation culturelle, patrimoine et numérique », cette cellule sera composée de 8 membres :

- un représentant de l'équipe enseignante de Paris 8 et un représentant de l'équipe enseignante de Paris Ouest, qui co-dirigeront la cellule ;
- un représentant étudiant de Paris 8 et un représentant étudiant de Paris Ouest ;
- deux représentants du monde professionnel ;
- le/la secrétaire administratif/ve du master à Paris 8 et son homologue à Paris Ouest.

Prise en compte des recommandations sur l'insertion professionnelle

L'information et l'aide à l'insertion et à la réussite des étudiant(e)s sera systématisée par l'intermédiaire du Conseil d'orientation et de perfectionnement, dont une des principales missions consiste à fournir des orientations pour mettre l'offre de formation en adéquation avec les demandes des étudiant(e)s et du marché du travail.

En outre, un portail du « master Histoire de l'art et Archéologie » sera construit sur le modèle du site interactif déjà existant pour la spécialité « Médiation culturelle, patrimoine et numérique » (www.mediationpatrimoine-numerique.fr) : circulation des informations pédagogiques, cours en ligne, offres de stages, suivi des promotions, actualité du département, annonces diverses. Ce site sera doublé d'une fonction de messagerie, qui permettra de diffuser à tous les étudiants du niveau concerné des messages sur leur scolarité (date et horaires des partiels, précisions sur les modalités d'évaluation, sur les procédures de réorientation).

Enfin, comme pour la licence, dans le suivi des étudiants, **l'association Hist'art, association des étudiants d'Histoire de l'art du département (<http://www.histart.fr>) est appelée à jouer un rôle croissant** (notamment par l'organisation de sorties culturelles, où les étudiants peuvent discuter avec les enseignants-chercheurs dans un cadre moins académique).

Prise en compte des recommandations sur l'évaluation étudiante et l'auto-évaluation

A. Mise en place de procédures d'évaluation par les étudiant(e)s

Comme au niveau de la licence, des enquêtes systématiques, à finalité statistique, seront menées à l'entrée du M1 et du M2, avec une attention particulière portée à l'université d'origine, au projet académique et professionnel, aux conditions de vie (bourse, activité professionnelle à temps plein ou partiel, etc.) et à

l'identification des compétences acquises et à acquérir.

Par ailleurs, à la fin de chaque semestre, des évaluations seront demandées aux étudiant(e)s, qui porteront sur :

- les conditions de travail de l'étudiant ;
- la satisfaction par rapport à l'information administrative et pédagogique, la vie sur le campus, les services généraux (orientation etc.) ;
- la satisfaction par rapport aux ressources des bibliothèques et aux ressources en ligne ;
- l'évaluation, par UE, du niveau des contenus, des dispositifs d'accompagnement mis en place par l'enseignant responsable, de la clarté des modalités d'évaluation ;
- un éventuel projet de ré-orientation ;
- un espace libre (contenus souhaités, principaux problèmes rencontrés).

Le département attend beaucoup de ces enquêtes, tant au niveau de la licence qu'au niveau du master, pour orienter et faire évoluer son offre de formation au plus près de la demande.

B. Mise en place de procédures d'auto-évaluation

L'autoévaluation se fera sous forme de synthèses fournies annuellement par chaque enseignant et synthétisées par les responsables du master pour informer le Conseil de perfectionnement et d'orientation. Elle portera notamment sur les critères suivants :

- capacité à intégrer les recommandations du Conseil de perfectionnement et d'orientation ;
- progrès du niveau des étudiant(e)s entre le S1 et le S4 (autonomie, maîtrise de l'écrit et de l'oral etc.) ;
- taux d'étudiant(e)s partant en mobilité internationale et taux d'étudiant(e)s étrangers/gères accueilli(e)s (attractivité) ;
- taux d'étudiant(e)s de M1 non admis en M2 et taux d'étudiant(e)s non diplômé(e)s ;
- taux d'insertion professionnelle des étudiant(e)s ;
- taux de poursuite en doctorat.

NB: Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apportera en outre une réponse globale.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

L'équipe enseignante s'étonne en particulier de la note B retenue pour le « projet pédagogique » alors que la rationalisation de ce projet est retenue d'emblée comme un point fort du dossier expertisé.

Force lui est par ailleurs de constater que la note C- appliquée à « l'insertion professionnelle et à la poursuite des études choisies » ne figurait pas dans l'éventail des notes proposées aux experts et que son attribution constitue l'indice d'une rigueur non dénuée d'une forme tout à fait inhabituelle d'affectivité dans le jugement.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 1

Intitulé

Histoire de l'art et des représentations

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

1. L'équipe enseignante relève que la formation est apparue « intellectuellement adéquate » à l'AERES et que son ouverture internationale constitue un facteur positif. L'expertise conclut sur un « début » d'internationalisation, ce contre quoi s'élève l'ensemble de l'équipe : en effet, contrairement aux affirmations de l'AERES, cette internationalisation est bien loin de se cantonner au seul aspect « très spécifique » de l'art américain contemporain », à travers le programme de partenariat avec la Terra Foundation. **Le master, spécialité Histoire de l'art, de Paris Ouest a été et continue d'être aujourd'hui l'un des moteurs fondamentaux de l'internationalisation des études d'histoire de l'art en France**, via, notamment, l'Ecole internationale de printemps en histoire de l'art, décrite en détail dans les réponses concernant la mention. Rappelons que cette Ecole, qui permet à des étudiants de master d'avoir une expérience exceptionnelle de communication de leur recherche dans un contexte international, en est à sa douzième édition et qu'elle a contribué à former un véritable réseau mondial de jeunes historiens d'art, au centre duquel se situe l'université de Paris Ouest. Il en va de même avec la vingtaine de partenariats internationaux qui lient le département d'histoire de l'art et d'archéologie avec des institutions étrangères à travers le monde entier, sans compter le partenariat pluriannuel, depuis 2009, avec la Terra Foundation for American Art, là encore décrit en détail dans les réponses au niveau de la mention. Cette batterie de partenariats débouche sur des séjours d'étudiants à l'étranger (voir les réponses au niveau de la mention), sur des invitations de collègues étrangers qui interviennent dans les séminaires de master, sur des colloques et journées d'études auxquels sont convié(e)s les étudiant(e)s et qui donnent un visage concret et vivant à la recherche, au-delà des strictes obligations pédagogiques.

Le fait que le ou les semestres obligatoires à l'étranger, pour les étudiant(e)s du parcours international, ne soient pas cantonnés à une place spécifique dans la maquette s'explique par la liberté laissée à l'étudiant(e) de construire le parcours des 4 semestres de M de la manière la plus efficace, en fonction de son thème de recherche et donc en lien avec son/sa directeur/trice de mémoire.

2. **L'identité spécifique de la formation de master à Paris Ouest par rapport à l'offre parisienne et régionale réside dans une conception ouverte de l'histoire de l'art, en relation étroite avec des disciplines connexes, en particulier l'histoire et l'anthropologie.** Les transferts culturels et les études visuelles sont au cœur des orientations de la recherche et de la pédagogie, en lien avec les phénomènes de mondialisation (un poste spécifique de PR en art contemporain a été créé dans cette optique à partir de 2010). Les étudiants connaissent bien cette spécificité du master nanterrois, qui contribue à le différencier nettement de ses homologues parisiens, engendrant de ce fait des collaborations et des échanges fructueux dont l'INHA

constitue une caisse de résonance privilégiée. La continuité des inscriptions en M1 et en M2, en dépit d'une procédure sélective en M2 (nécessité d'une note minimale de 14/20 au mémoire de M1 pour les étudiant(e)s du master) et donc d'un taux significatif d'ajournement en M1, a été favorablement relevée par l'AERES : elle est un indice fort de l'attractivité de la formation, qui, en fonction de son identité intellectuelle et de ses particularités pédagogiques, draine chaque année des flux importants d'étudiants de l'étranger (France ou étranger).

3. Les liens avec les professionnels du champ artistique et culturel, qu'il s'agisse du secteur privé ou des fonctions publiques nationale et territoriale, peuvent certes être renforcés. Ils sont cependant déjà très étroits, marqués par des conventions pérennes avec de grands interlocuteurs, de l'Ecole du Louvre (qui dirige prioritairement vers Paris Ouest ses diplômés désireux de s'inscrire en doctorat) aux grands musées comme le musée Rodin ou le musée du quai Branly, parmi beaucoup d'autres. Des espaces sont mis à disposition pour la tenue des séminaires de master (les séminaires de Paris Ouest figurent ainsi dans la brochure des activités culturelles du musée du quai Branly), des journées d'études sont organisées réunissant doctorants et étudiants de master, des stages sont offerts de manière régulière chaque année, à travers un réseau de conventions-cadres (voir ci-dessus, les réponses au titre de la mention). Dans le secteur privé, les liens sont de deux ordres : d'une part, les galeries, les musées privés (Fondation Dina Vierny-musée Maillol) et les maisons de vente offrent annuellement entre 10 et 15 stages (une convention est en cours de signature, à ce titre, avec le département « Tableaux anciens » de Christie's France) ; d'autre part, des intervenants du secteur privé forment un contingent essentiel de la structure pédagogique de la spécialité professionnelle « Médiation culturelle, patrimoine et numérique » (agence Atout France, agence Anamnesia, IRI, etc.), aux côtés de grands intervenants du secteur public (BNF, château de Versailles, CNAM, etc.).

4. Du point de vue de la structure pédagogique, la division classique des enseignements en périodes n'empêche pas les visions transversales, à travers les séminaires de méthodologie et d'historiographie, ou à travers des approches spécifiques reliant les périodes sur des thèmes précis d'histoire de la réception (l'Antiquité à la période moderne, la préhistoire au XXe siècle, les arts de l'Islam au XIXe siècle, etc.). Il convient d'ajouter, comme les éditions annuelles du livret pédagogique en font foi (accessible en ligne sur le site de l'établissement), que les enseignants de l'équipe refondent, dans leur grande majorité, tous leurs séminaires d'année en année, à l'issue de concertations avec les étudiants au cours des 3 assemblées générales annuelles du master et par le biais des entretiens individuels. Enfin, si les interactions entre spécialité de recherche et spécialité professionnelle sont facultatives, elles n'en sont pas moins fortes et une formation étendue en muséologie et en droit est, de ce fait, offerte à l'ensemble de la population étudiante de la mention.

5. L'expertise de l'AERES relève, à tort, l'inexistence de préparations à des concours de recrutement. Or, le département d'histoire et d'archéologie est partenaire fondateur de la préparation aux concours de conservateur du patrimoine (Etat, collectivités territoriales et Ville de Paris), conjointement avec les universités de Paris – Sorbonne et Paris I – Panthéon – Sorbonne. Dans cette préparation annuelle sont impliqués des enseignants de toutes les périodes, antique (C. Pouzadoux, A. Rouveret), médiévale (C. Blondeau), moderne (N.

	Pernac) et contemporaine (T. Dufrière, F. Flahutez, R. Labrusse).
Points forts	Comme l'AERES, l'équipe enseignante souligne que la continuité des inscriptions en M1 et en M2, malgré un fort taux d'ajournement en M1, est un indice de l'attractivité de la formation, qui draine des populations importantes d'étudiant(e)s venu(e)s de l'extérieur aussi bien en M1 qu'en M2.
Points faibles	<p><u>Point faible 1. « Structure de gestion absente »</u></p> <p>L'équipe enseignante reconnaît volontiers l'absence de structure de gestion spécifique pour la spécialité « Histoire de l'art » et réaffirme son intention de mettre en place une structure de ce type dès la rentrée 2013 (voir les réponses ci-dessous aux « recommandations pour l'établissement »). Elle entend cependant préciser que la gestion de la spécialité se fait aujourd'hui par le biais de la direction bicéphale (histoire de l'art et archéologie) de la mention du master et que la relation de dialogue bi-hebdomadaire avec les étudiant(e)s est renforcée par la tenue de trois assemblées générales par an, au début, au milieu et à la fin de chaque année.</p> <p><u>Point faible 2. « Collaborations et ouvertures extérieures peu repérables »</u></p> <p>L'équipe enseignante conteste vivement l'idée selon laquelle les collaborations nationales et internationales seraient peu nombreuses et très spécifiques. Les données fournies dans les développements précédents et les analyses correspondantes montrent que la spécialité « Histoire de l'art et des représentations », comme la mention dans son ensemble, s'appuie traditionnellement sur une batterie de conventions qui confèrent à la pédagogie d'ensemble son dynamisme et son adaptation aux mutations des divers champs professionnels. Au cours de l'année 2012-2013, cette insertion dans un réseau de partenariats a connu une forte accélération, liée à la fois à la spécialité recherche (nouvelles conventions avec les musées Rodin et Bourdelle, renouvellement de la convention tripartite avec la Terra Foundation for American Art) et à son articulation avec la spécialité professionnelle. En effet, les nombreux stages intégrés à la formation en « Médiation culturelle, patrimoine et numérique » ont impliqué la création de partenariats avec de grands établissements (musée du quai Branly, Centre Georges-Pompidou, BNF, musée du Bardo à Tunis) ; ces partenariats ont une incidence directe sur la formation en spécialité de recherche en histoire de l'art, par l'offre de stages et par la participation croisée des étudiants, dans les deux spécialités, à des séminaires <i>in situ</i>.</p> <p>En revanche, l'équipe enseignante prend bonne note de l'insuffisante clarté de ce dispositif, dont la densité même tend à obérer la lisibilité. Elle s'engage donc, dès la rentrée 2013, à produire un document synthétique et évolutif, offrant une vision globale des conventions passées et en cours et de leurs effets concrets au cours de chaque année universitaire.</p> <p><u>Point faible 3. « Indicateurs non fournis » (provenances, devenir des diplômés, flux d'échanges internationaux)</u></p> <p>L'équipe enseignante reconnaît l'insuffisance du suivi statistique des étudiant(e)s, notamment concernant leurs provenances, et le caractère trop informel des enquêtes de suivi. Pour l'annonce de la mise en œuvre prochaine de</p>

réformes en la matière, elle renvoie aux réponses ci-dessous aux « recommandations ».

En ce qui concerne le devenir des diplômés, la concertation régulière avec l'association étudiante Hist'art (dont il conviendra de renforcer le rôle) permet de penser que la répartition professionnelle des étudiant(e)s sortant de M2 s'opère, à l'horizon d'un an après leur sortie du système de formation de Paris Ouest, de la façon suivante, sur la période 2008-2012 : 15% en doctorat ; 20% en poursuite d'études hors doctorat ; 40% en CDI ou CDD dans des institutions patrimoniales (musées, monuments historiques, etc.) et dans les services déconcentrés ou décentralisés chargés de la culture et du patrimoine ; 5% dans les métiers d'art et de restauration artistique, sous le statut d'auto-entrepreneur ; 10 à 20% en recrutement statutaire dans les métiers de l'enseignement (notamment professeur(e) des écoles).

En ce qui concerne les flux d'échanges internationaux, les données ont été fournies au niveau de la mention ci-dessus. En ce qui concerne les flux en direction et en provenance de l'étranger, à partir de conventions bilatérales, en histoire de l'art (hors archéologie), au cours de la période 2012-2014, les destinations sont les suivantes :

Allemagne, Francfort, Johann Wolfgang Goethe Universität

Allemagne, Berlin, Freie Universität Berlin

Brésil, Sao Paulo, université de Sao Paulo

Etats-Unis, New York, université de Columbia

Etats-Unis, New York, New York University Summer School

Hongrie, Budapest, Université Götuös Lorand

Italie, Pise, Scuola Normale Superiore

Lituanie, Vilnius, Vilniaus Dailes Akademija

Pologne, Uniwersytet Mikolaja Kopernika w Toruniu

République tchèque, Hradec Kralove, Hradec Kralove univerzita

Royaume-Uni, Londres, University College London

Russie, Moscou, Université d'Etat Lomonosov

Suède, Uppsala, Université d'Uppsala.

Enfin, en ce qui concerne les étudiant(e)s du parcours de formation internationale en histoire de l'art, il convient de noter que la filière est sélective : les candidat(e)s ayant obtenu leur licence sont admis de droit en M1, mais leur inscription est orientée vers un des deux parcours en fonction de leur profil, de leurs compétences

spécifiques et de leur projet de recherche. Le coût élevé de gestion des élèves dans la filière internationale incite à ne pas dépasser un nombre de 10 étudiants dans ce parcours. En 2012-2013, le nombre d'inscrit(e)s dans le parcours de formation internationale en histoire de l'art était de 5 étudiant(e)s.

Point faible 4. « Taux d'ajournement importants »

Cette donnée spécifique s'explique de deux manières :

- d'une part, le passage du M1 au M2 est subordonné à l'obtention d'une note de 14/20 au mémoire (mention Bien), ce qui constitue une barrière sélective intentionnellement élevée, pour un certain nombre d'étudiant(e)s qui, étant entré(e)s de droit en M1, paraissent à l'équipe enseignante devoir être réorienté(e)s hors d'une formation de recherche ;
- d'autre part, un nombre significatif d'étudiant(e)s sont amené(e)s à accomplir leur cursus de master en 3 ans, ce qui les conduit à être ajourné(e)s à l'issue d'une des deux années ; ce phénomène est le reflet d'une population étudiante souvent peu fortunée, reflétant la sociologie du territoire couvert par l'établissement ; des conditions financières restrictives conduisent les étudiant(e)s à exercer une activité rémunérée à temps partiel pendant leur formation, ralentissant par voie de conséquence la conduite de leur recherche.

Point faible 5. « Adossement aux laboratoires non décrits »

La spécialité « Histoire de l'art et des représentations » est principalement articulée à l'EA 4414 Histoire des arts et des représentations (HAR) et au laboratoire ArScAn, au sein de l'ED 395. Un certain nombre d'éléments concrets illustrent cet adossement :

- **Le directeur de la mention de master est de droit membre du jury de sélection des contrats doctoraux** au sein de l'Ecole doctorale 395, où, chaque année, 2 candidat(e)s du master sont en moyenne retenu(e)s, dont un(e) historien(ne) d'art ;
- **Les doctorants en histoire de l'art de l'EA 4414 HAR associent à leur séminaire (12 séances de 3 heures par an) les étudiant(e)s de M2**, qui y participent à raison de 5 à 7 par séance et s'initient ainsi en amont à la recherche doctorale, dans une atmosphère académique plus détendue que lors des séminaires évalués ;
- Enfin, il convient d'ajouter que l'UMR7041 ArScAn (archéologie et sciences de l'antiquité) offre chaque année aux étudiant(e)s de master en « histoire de l'art et des représentations » 1 à 3 stages d'iconographie et de traitement d'images.

NB : L'Etablissement apportera une réponse globale sur le suivi des cohortes d'étudiants (mise en place de l'OVE au niveau de l'Etablissement) et sur l'évaluation de la formation par les étudiants).

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

1. Systématiser et développer les partenariats

L'équipe enseignante s'engage à poursuivre dans la voie déjà largement ouverte des partenariats extérieurs, en étendant en particulier à la filière recherche la dynamique d'ores et déjà mise en place dans la spécialité professionnelle. Dès la rentrée 2013, une convention avec le département « tableaux anciens » de Christie's France conduira notamment à intégrer des professionnels de l'entreprise aux séminaires d'histoire de l'art moderne et à offrir des stages, dont le nombre reste à définir, aux étudiants travaillant sur les différentes périodes, y compris médiévale et contemporaine.

2. Cultiver les relations internationales

A la rentrée 2013, la spécialité « Histoire de l'art et des représentations » se trouve au seuil d'un nouveau partenariat triennal de 3 ans avec la Terra Foundation for American Art. Par ailleurs, l'équipe, sous l'égide de Ségolène Le Men (PR, période contemporaine) et Christian Joschke (MCF, période contemporaine) participe à la 12^e Ecole internationale de printemps en histoire de l'art, qui se tiendra à l'Université de Tokyo au printemps 2014. A partir de ce socle désormais traditionnel, l'équipe enseignante s'engage à développer ses accords internationaux en améliorant leur visibilité, en direction de la population étudiante et du nouveau Conseil de perfectionnement et d'orientation.

3. Impliquer les étudiants dans l'évaluation de la formation

L'équipe enseignante est pleinement consciente de la nécessité d'impliquer davantage les étudiants dans l'évaluation de la formation, dans tous ses aspects. Les dispositifs d'ensemble prévus pour la mention seront naturellement appliqués à la spécialité et les données statistiques qui en résulteront seront traitées de façon distincte pour affiner l'évaluation finale.

Comme indiqué ci-dessus au niveau de la mention, des enquêtes systématiques seront menées à l'entrée du M1 et du M2, avec une attention particulière portée à l'université d'origine, au projet académique et professionnel, aux conditions de vie (bourse, activité professionnelle à temps plein ou partiel, etc.) et à l'identification des compétences acquises et à acquérir.

Par ailleurs, à la fin de chaque semestre, des évaluations seront demandées aux étudiant(e)s, qui porteront sur :

- les conditions de travail de l'étudiant ;
- la satisfaction par rapport à l'information administrative et pédagogique, la vie sur le campus, les services généraux (orientation etc.) ;
- la satisfaction par rapport aux ressources des bibliothèques et aux ressources en ligne ;
- l'évaluation, par UE, du niveau des contenus, des dispositifs d'accompagnement mis en place par l'enseignant responsable, de la clarté des modalités d'évaluation ;
- un éventuel projet de ré-orientation ;
- un espace libre (contenus souhaités, principaux problèmes rencontrés).

4. Construire des outils statistiques plus fins et une structure de pilotage

Les outils statistiques constitueront, à partir de la rentrée 2013, les fondements d'une auto-évaluation qui portera notamment sur les critères suivants, au niveau de la spécialité :

- taux d'étudiant(e)s partant en mobilité internationale et taux d'étudiant(e)s étrangers/gères accueilli(e)s (attractivité) ;
- taux d'étudiant(e)s de M1 non admis en M2 et taux d'étudiant(e)s non diplômé(e)s ;
- taux d'insertion professionnelle des étudiant(e)s ;
- taux de poursuite en doctorat.

Le dispositif de pilotage stratégique mis en place au niveau de la mention, à travers un nouveau Conseil de perfectionnement et d'orientation, sera relayé au niveau de la spécialité par la mise en place d'une cellule de gestion stratégique de 4 membres :

- un représentant de l'équipe enseignante, qui présidera la cellule ;
- un représentant étudiant ;
- un représentant du monde professionnel ;
- le/la secrétaire administratif/ve du master.

A partir de la rentrée 2013, cette cellule se réunira trois fois par semestre et rendra compte de sa gestion, par l'intermédiaire de son/sa président(e), aux responsables du master et au Conseil de perfectionnement et d'orientation.

NB: Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apportera une réponse globale.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Comme pour la spécialité « Archéologie », l'équipe enseignante conteste fortement la rigueur de l'évaluation dans son ensemble et plus particulièrement à l'égard du « projet pédagogique », classé « B » alors que, d'emblée, est reconnu son caractère « intellectuellement adéquat » et que, par ailleurs, un certain nombre de données pédagogiques (notamment pour les partenariats et les formations aux concours de recrutement) n'ont pas été prises en compte.

III/ Observations relatives à la SPECIALITE 2	
Intitulé	Archéologie des mondes anciens et médiévaux

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<p>Appréciation globale</p>	<p>La cohérence entre l'Archéologie et l'Histoire de l'art repose sur une approche conjointe et interdisciplinaire des documents ainsi que des questionnements et des thématiques qu'ils induisent, en tirant parti des spécificités méthodologiques réciproques. Cette démarche, qui est inhérente aussi à la MAE René Ginouvès et à l'UMR ARSCAN (tous les enseignants chercheurs en archéologie, en histoire de l'art antique et une partie des historiens de l'art médiévistes y sont rattachés), donne sa personnalité propre à la spécialité « Archéologie » de l'Université de Paris Ouest. Outre les programmes scientifiques, la formation traduit cette dimension interdisciplinaire forte à travers les nombreux séminaires mutualisés et les travaux d'étudiants, en particulier dans les domaines de l'analyse des lieux et des territoires, de la ville, du sacré et du funéraire, ainsi que des représentations et des mobiliers.</p> <p>Hors parcours « Environnement », le parcours 1 « Archéologie des mondes anciens et médiévaux et cultures classiques » est adossé aux chantiers-écoles de Paris Ouest Nanterre La Défense et internationaux, aux équipes de l'UMR 7041 <i>Archéologies et Sciences de l'Antiquité</i> (équipes Archéologie du monde grec - Archéologies et systèmes d'information ; Espace, pratiques sociales et images dans le monde grec et romain ; Gaule et monde antique ; <i>Lexicon Iconographicum Mythologicae Classicae</i> ; Textes, histoire et monuments de l'Antiquité et du Moyen Age) et à leurs programmes de recherche. A ce titre les étudiants bénéficient des réseaux nationaux et internationaux ainsi que des ressources documentaires de ces équipes pluridisciplinaires (Histoire, Ethno-préhistoire, Lettres et langues classiques et médiévales). D'autres partenariats sont réglés par des conventions, en particulier avec l'Ecole du Louvre (2003).</p> <p>Le mémoire de recherche en constitue effectivement la voie principale, adossé aux programmes des équipes partenaires et renforcé par les stages de terrain ou de laboratoire. Au sein de l'Université de Paris Ouest, la MAE constitue un pôle du réseau des MSH à partir duquel s'articulent les partenariats et les collaborations avec les institutions. Outre les stages à la MAE (informatique, iconographie, traitement d'image et édition) et le C2RMF, les stagiaires sont accueillis dans divers centres et institutions tels que les grands établissements et centres de recherche : à l'étranger, l'Ecole française d'Athènes et le Centre d'études alexandrines, l'Ecole française de Rome et le Centre Jean Bérard de Naples ; en France, le Centre d'études médiévales à Auxerre. Mentionnons également les collaborations avec les centres de recherche KERA à Athènes et CSIC à Madrid ainsi qu'avec les universités de Athènes, Thessalonique, Volos, Rome, Salerne, Bologne, Naples l'Orientale, Lausanne, Dijon, Paris 1. En France, de multiples chantiers et des sites de l'INRAP et des Collectivités territoriales sont d'autres destinations de stages. Les grands musées nationaux et divers acteurs de la recherche programmée et de la valorisation patrimoniale sont également sollicités.</p>
<p>Points forts</p>	<p>La thématique environnementale et ses outils d'analyse (parcours 2) constituent en</p>

	<p>effet une des dimensions majeures du master, spécialité Archéologie. Nous insistons toutefois sur ses liens avec le parcours 1, à travers les séminaires de méthodologie et de recherche. La prise en considération des disciplines de l'environnement est aujourd'hui une démarche indispensable à toute approche thématique plus large.</p> <p>Nous savons gré aux rapporteurs d'avoir tenu compte de notre souci d'insertion professionnelle, tout en étant conscients de la nécessité de poursuivre son développement. La mise en évidence des faiblesses de notre projet pédagogique est pour nous une aide précieuse en vue de son amélioration.</p>
<p>Points faibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension théorique de la formation <p>Cette formation en archéologie recouvre les périodes historiques de l'Europe et du monde méditerranéen dans leur organisation spatiale et fonctionnelle au sein des sociétés. L'accent est mis sur les espaces et leurs formes d'organisation sociales, politiques et religieuses à travers les monuments et les habitats, les productions artisanales et artistiques, en mettant à profit les méthodes traditionnelles, celles bénéficiant des technologies les plus innovantes et celles issues de l'actualité de la recherche. Il s'agit donc d'étudier les composantes du paysage anthropisé, en veillant spécialement aux relations entre fonctions, bâti et environnement. La formation s'attache aussi à l'étude des formes et des techniques de l'architecture et de son décor, ainsi qu'aux arts visuels dans les grandes catégories (peinture, sculpture, arts dits « somptuaires » et/ou « appliqués », mobiliers et culture matérielle) ; cela avec, dans l'interprétation, le souci constant de la contextualisation la plus pertinente de l'œuvre ou des productions plus sérielles, sans oublier l'apport essentiel des sources textuelles (littéraires, épigraphiques, papyrologiques et archivistiques) et iconographiques.</p> <p>La formation vise à préparer aux métiers de la recherche archéologique, à l'enseignement en histoire de l'art et archéologie et à la médiation culturelle dans les domaines de l'investigation de terrain, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la documentation, exercés au sein des différentes structures publiques (Etat et collectivités territoriales), associatives et privées. A l'issue de la formation, les étudiants doivent donc être capables de rassembler une documentation relative aux constructions, œuvres et objets, d'analyser ceux-ci et de les interpréter, de présenter clairement (par oral et par écrit) les résultats obtenus – et, de manière générale, leurs connaissances disciplinaires. Pour y parvenir, ils doivent rédiger un mémoire de recherche sur un sujet original, suivre des séminaires de recherche les informant des grands axes et méthodes d'investigation actuelle dans leur domaine et dans les champs connexes, sans oublier l'approche théorique et les enjeux historiographiques. Ils doivent suivre également des enseignements de renforcement disciplinaire dans leur propre champ de recherche, suivre des enseignements de langues, et se préparer à l'insertion professionnelle par le biais de stages (en musée, laboratoire, chantier de fouille, unité d'animation du patrimoine, etc).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure de gestion <p>Il est important de s'inscrire dans la politique qui sera développée par l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense et, vu l'importance de la question dans la structuration des études, d'en débattre au sein de l'assemblée du département.</p>

- Collaborations et ouvertures extérieures

- Chantiers-écoles de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense : Châteaubleau (Seine-et-Marne), Paestum et Cumes (Italie).

- Stages de fouilles : à l'étranger : Pella, Thessalonique, Thasos, Alexandrie, Paestum, Pompéï, Rome, Marzabotto, Mursana, Pontecagno, Vulkaneifel, Islande, etc. ; en France : Vézelay, Alésia, Lattes, Pech-Maho, Châteaubleau, Jau-Dignac, Saint-Denis et nombreux autres sites du CNRS, des université de Paris Ouest, Paris I, Paris IV, de l'INRAP, des Collectivités territoriales et d'autres acteurs de la recherche programmée.

- Stages en laboratoire : ARSCAN, C2RMF, UASD (Saint-Denis), UTICA, ARC'ANTIC, CEPMR-Centre d'études des peintures murales romaines (Soissons).

- Stages en Musée : Musée du Louvre, Cabinet des médailles, Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye, Musée de Cluny, Musée Carnavalet, Muséum d'Histoire Naturelle, Musée de la Marine, etc.

- Erasmus : accords établis avec les universités de Thessalonique, d'Athènes, de Volos, de Lausanne, de Rome (III), de Salerne et de Naples.

- Séminaires. Depuis 2010, participation de plusieurs étudiants au séminaire doctoral européen « Espaces et échanges en Méditerranée antique » mis en place par le directeur de la MAE « René Ginouvès », en collaboration avec les directeurs des ED de Paris 1 et Paris Ouest Nanterre, qui repose sur un partenariat avec le pôle d'excellence « Topoi » (Freie Uni. et Humboldt Universität de Berlin) et l'Université de Salerne (3 trois sessions d'une semaine organisées dans chaque pays partenaire).

- Séminaire « Fabrique de la ville médiévale », commun aux départements d'Histoire de l'art et Archéologie et d'Histoire, depuis 2012.

- Séminaire de l'Ecole doctorale 395 sur les « Sciences de l'Antiquité », ouvert aux masters (5 à 6 séances par an)

- Suivi du programme européen Marie Curie « NARNIA » (Analyses des matériaux antiques en Méditerranée orientale, dont l'Université de Nanterre constitue le partenaire français (2011-2014). Financement pour la tenue de deux Training Courses organisés à Nanterre en mai 2013 équivalent à deux semaines de cours, en anglais, assurés par des intervenants venus de huit pays ouverts aux étudiants du Master.

- Participations à des programmes européens : plusieurs étudiants en master travaillent dans le cadre de programmes européens co-dirigés par des enseignants du département : Corpus « Céramique d'Argonne » (avec la RGK Francfort) ; Corpus « *Architecturae Religiosae Europae (IV-X saec.)* », etc.

- Collaborations avec d'autres formations et établissements de formation

Des étudiants inscrits en master « Professeurs des écoles » peuvent réaliser un mémoire avec un enseignant de la spécialité « Archéologie » et suivre les séminaires. Des enseignants des deux spécialités (Histoire de l'Art ; Archéologie) assurent des

	<p>cours de préparation au concours de l'INP.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données chiffrées <p>Nombre d'étudiants en master de Paris Ouest ayant poursuivi en thèse, dans l'établissement ou hors de l'établissement, pour l'Antiquité et le Moyen Age (2007-2012) : 12 étudiants.</p> <p>L'Etablissement apporte <i>infra</i> une réponse globale sur le suivi des cohortes d'étudiants (mise en place de l'OVE au niveau de l'Etablissement) et sur l'évaluation de la formation par les étudiants).</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Les recommandations de l'AERES constituent des pistes de réflexion précieuses pour renforcer notre projet de formation.

Les partenariats en France et hors de France, que nous développons au sein de nos réseaux multiples, gagneraient pour certains à être pérennisés par des formalisations mieux établies. Le développement de l'interaction avec la spécialité « *Médiation culturelle, patrimoine et numérique* » va dans ce sens et se poursuivra à travers des directions conjointes de masters autour de thématiques communes (par exemple sur la valorisation des vestiges archéologiques et des connaissances).

Nous espérons que les précisions apportées dans les rubriques précédentes peuvent éclairer les rapporteurs sur le rôle majeur de la MAE René Ginouvès et sur la place centrale de l'équipe ARSCAN en tant que centre de recherches et de ressources. La cohérence entre l'Archéologie et l'Histoire de l'art repose sur une approche conjointe et interdisciplinaire des documents et des questionnements et thématiques qu'ils induisent, en tirant parti des spécificités méthodologiques réciproques. Les étudiants bénéficient de cet entourage et de l'émulation qu'elle suscite.

Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apporte *infra* une réponse globale.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

La note de l'évaluation est sévère et ne semble justifiée que sur certains points.

Nous espérons que les précisions apportées dans ce document seront susceptibles d'éclairer utilement la commission.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

